



Saint-Julien-Montdenis
Maurienne Savoie

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2018/2019

Des permanences pour les inscriptions scolaires pour les écoles maternelle et élémentaire de Saint-Julien-Montdenis auront lieu en mairie

**durant la semaine du 05 au 10 mars 2018
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h00
(mercredi 07/03 : uniquement de 13h30 à 18h00
samedi 10/03 : uniquement de 10h00 à 12h00)**

Sont concernées par ce dispositif :

- les premières inscriptions en maternelle : enfants nés avant le 1er janvier 2016 qui n'étaient pas scolarisés sur Saint-Julien-Montdenis l'année scolaire 2017/2018.
- les premières inscriptions en élémentaire : pour les nouveaux arrivants sur la commune .

Attention : les enfants de **grande section maternelle** de l'école de Saint-Julien-Montdenis qui sont admis en CP ne sont pas concernés par ces inscriptions.

Merci de vous munir :

- œ de votre livret de famille à jour,
- œ de votre pièce d'identité (représentant légal),
- œ d'un justificatif de domicile récent,
- œ du carnet de santé de l'enfant (vaccin obligatoire à jour).

Le certificat d'inscription sera transmis directement auprès de la direction de l'école.

Le maire,
Marc TOURNABIEN

